

Le label AACC « RSE agences actives » s'ouvre maintenant à toutes les agences-conseils en communication

Paris, le 13 février 2020 – **L'AACC ouvre aux agences non membres la démarche sectorielle de labélisation « RSE agences actives ». Cette ouverture coïncide avec l'obtention du label par quatre nouvelles agences membres de l'association : Castor & Pollux, Clai, Oswald Orb et Serviceplan, et la confirmation de celui-ci pour Havas Paris* sur un périmètre étendu.**

Co-conçu par l'AACC et AFNOR Certification, le référentiel du label **RSE Agences Actives** est spécifiquement adapté aux enjeux et métiers des agences-conseils en communication. Divisé en quatre grands thèmes, il couvre l'ensemble des sujets propres à celles-ci : **vision et gouvernance, réalisation des prestations, ressources humaines et aspects sociaux, impact environnemental de l'agence.**

Afin de favoriser le déploiement de la RSE sur le marché de la communication, l'AACC annonce qu'à partir de ce mois-ci, le label est accessible aux agences non membres qui pourront se porter candidates aux prochaines sessions.

Le label RSE Agences Actives est une démarche de labellisation qui permet de mesurer le niveau d'engagement des agences en matière de RSE. Pour l'obtenir, les agences candidates renseignent un questionnaire basé sur la norme internationale ISO 26000. Pour chaque critère, elles fournissent les éléments de preuve justifiant leurs réponses. En fonction de leurs réponses, elles pourront ou pas obtenir le niveau minimum requis pour être labélisées. Trois niveaux sont alors distingués : 1 étoile, niveau engagé, 2 étoiles, niveau confirmé et 3 étoiles, niveau expert.

Depuis le lancement du Label RSE Agences Actives, 21 agences ont été labélisées.

Les agences labélisées : 5ÈME GAUCHE, AUSTRALIE, BABEL, BETC, CARBURANT, CLM BBDO, DAGRE COMMUNICATION, FULLSIX France, GUTENBERG NETWORKS, HAVAS PARIS (*= post intégration Human Seven), HAVAS SPORTS & ENTERTAINMENT, PRODIGIOUS, PROXIMITY, PUBLICIS CONSEIL, SIDIESE, SOYUZ. Rejointes en février 2020 par : CASTOR & POLLUX, CLAI, OSWALD ORB, SERVICEPLAN et TBWA.

Contact Commission RSE AACC :

Marie Gabrié | 01 47 42 27 42 | mgabrie@aacc.fr

Contact presse :

Charles-F Tauzi | 01.47.42.27.06 | ctauzi@aacc.fr

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, RSE, développement. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr | @AACClive